



Nancy le 9 avril 2019

***Déclaration liminaire au CTL du 09/04/2019.  
Boycott de la deuxième convocation.***

Monsieur le président,

Honte à ce ministère et nous pesons nos mots.

Les représentants du CTL ont appris après le groupe de travail qui s'est tenu sur le budget que la DGFIP a sombré dans l'ignominie en réclamant devant le Tribunal Administratif de Toulouse la condamnation de 40 de ses agents à verser 1000 € par personne assignée et par jour de blocage. Ainsi, les masques tombent et l'on voit bien que la répression de tous ceux qui contestent est devenue la seule et unique réponse managériale.

Les organisations syndicales signataires considèrent que cette procédure est une véritable déclaration de guerre de la DGFIP contre ses propres agents, leurs représentants syndicaux et que par cet acte odieux, toute possibilité d'un dialogue social (déjà bien dégradé) a été rompue tant au niveau local que national.

Comme disait Gilbert CHOULET "la guerre est l'ultime couardise de celui qui la déclare". Vous allez nous répondre que la DGFIP se place dans le cadre strict de la loi et que nous nous devons d'être exemplaires en tant qu'agent d'État.

Une loi dont les puissants se servent aujourd'hui comme d'un outil pour faire taire dans l'œuf toute contestation naissante.

Pour y arriver tous les coups sont permis, du refus de communiquer au mensonge, de l'autoritarisme à l'intimidation puis à la répression. Le nouveau mode managérial n'a plus que faire de l'humain et cherche à s'imposer à tous les niveaux par la force. Comme en Haute-Garonne où nos collègues ont été assignés par le DRFiP au tribunal administratif pour avoir essayé de défendre notre administration, dans un conflit exemplaire depuis 10 semaines.

Monsieur le Président du CTL mais aussi Directeur départemental des finances de Meurthe et Moselle, vous refusez depuis plusieurs semaines de communiquer avec vos agents, avec vos représentants des personnels et avec vos propres chefs de service sur le devenir de nos sites, de nos services et de nos structures. Vous vous murez dans le silence alors que la totalité des agents dont vous avez la responsabilité est concernée par cette réforme.

Dans un trait d'esprit, Georges Bernard SHAW disait que « le silence est l'expression la plus parfaite du mépris ». Nous pouvons rajouter que c'est aussi l'expression la plus usitée en ce moment par les directeurs départementaux et le Directeur Général.

Ce silence, votre silence, participe grandement à la dégradation d'un climat qui dans certains services est déjà anxiogène voire pathogène pour les agents.

Alors, Monsieur le Président, vous avez compris que nous ne siégeons pas en deuxième convocation du CTL de ce jour, ni sûrement dans les instances à venir, tant que la DGFIP n'aura pas abandonné l'ensemble des procédures visant nos camarades de la Haute-Garonne et des Douanes.

Faudra-t-il attendre les visites du Ministre de l'Action et des Comptes Publics ou du Secrétaire d'État de la Fonction Publique pour enfin connaître votre feuille de route ????